

- Covéa Profil Equilibre
- Covéa Profil Dynamique
- Covéa Sélectif
- Covéa Patrimoine
- Covéa Multi Absolute Return
- Covéa Obligations Convertibles
- Covéa Ultra Flexible

NOTE D'INFORMATION

Paris, le 22 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) et/ou actionnaire(s) d'un des organismes de placement collectifs (OPC) de Covéa Finance mentionné ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Nous vous informons que des modifications ont été apportées dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et dans le prospectus de votre OPC. Ces modifications consistent en une **mise en conformité** par rapport aux évolutions réglementaires liées à la suppression de la classification AMF « Diversifié » et en une harmonisation de certains éléments applicables à tous les OPC. Des **modifications spécifiques** à certains OPC ont également été apportées, comme développé ci-après :

- **Modifications communes à tous les OPC :**
 - Suppression de la classification « Diversifié » des prospectus et DICI;
 - Harmonisation des rédactions des stratégies d'investissement;
 - Harmonisation de la rédaction de certaines catégories d'actifs dont celles des dépôts, emprunts d'espèces et liquidités;
 - Harmonisation de la rédaction des profils de risques;
 - Harmonisation des règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs;
 - Harmonisation de la rédaction des règlements des fonds.

• **Modifications spécifiques à certains OPC :**

OPC	Modifications
Covéa Multi Absolute Return	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'investir jusqu'à 15% de l'actif net en actions ou parts de FIA français, européens et/ou étranger à conditions de respecter les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier; - Augmentation de l'exposition au risque actions de 50% à 70% de l'actif net; - Précisions sur la possibilité d'investir jusqu'à 20% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées; - Précisions sur la possibilité d'investir jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire dont 15% en obligations convertibles. - Précisions sur la possibilité d'investir jusqu'à 15% de l'actif net dans des titres intégrant des dérivés.
Covéa Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'investir jusqu'à 100% de l'actif net dans des OPC sans classification; - Modification de la fourchette de sensibilité des titres de créances et instruments du marché monétaire de 0 à 9.
Covéa Obligations Convertibles	<ul style="list-style-type: none"> - Précisions sur l'exposition au risque actions avec la possibilité d'investir jusqu'à 30% de l'actif dans des sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations; - Possibilité d'avoir recours à des futures sur devises.
Covéa Sélectif	<ul style="list-style-type: none"> - Précisions sur la possibilité d'investir dans des actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations jusqu'à 100% de l'actif net; - Précisions sur la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net dans des pays émergents.

Informations pratiques :

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et les prospectus modifiés de vos OPC sont disponibles sur le site www.covea-finance.fr.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.